

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°04Bis/DC/INS/CIPM/2025 DU 14/11/2025 POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE ET D'IMAGE TV DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2026.**

**ADDITIF :**

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître-d 'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par Avis de Consultation ci-dessus cité des modifications ci-après :

**Pièce n°01 : AVIS DE CONSULTATION**

**11-Remise des Cotations**

**Au lieu de :**

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais

Pour la soumission en ligne, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **12/12/2025** à 12 heures précise. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**Nb Taille et format des fichiers**

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

**Lire plutôt :**

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais



infos@ins-cameroun.cm  
www.ins-cameroun.cm



Rue/Road, 3025, Quartier du Lac  
BP/P. O BOX : 134, Yaounde - Cameroon



+237 222 22 28 88  
+237 222 22 29 98

## CAMEROUN • CAMEROON

Pour la soumission en ligne, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 16/12/2025 à 12 heures précise. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### Nb Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 13- OUVERTURE DES PLIS

### Au lieu de :

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le 12/12/2025 à 13heures précises, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée. **Lire plutôt :**

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le 16/12/2025 à 13heures précises, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.



**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### **Pièce n°02 : REGLEMENT DE CONSULTATION**

##### **Article 3 - Documents constitutifs de la cotation**

**Au lieu de :**

La Cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis et regroupés en un seul (01) volume :

#### **PARTIE A : DOSSIER ADMINISTRATIF**

PIÈCE N°	DESIGNATION
A.1	Acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager, avec toutes les conséquences de droit, la société pour laquelle la soumission est présentée, le cas échéant
A.2	Une lettre d'intention de soumissionner suivant le modèle joint, datée, signée et timbrée faisant connaître le nom, le prénom et la qualité du soumissionnaire
A.3	Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire
A.4	Attestation de Conformité fiscale délivrée par l'administration fiscale et datant de moins de trois mois ; (timbrée)
A.5	Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.6	Attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) en cours de validité certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé les sommes dont il est redevable.
A.7	<b>Un cautionnement de soumission de quatre cent mille ( 400 000) de FCFA et d'une validité de 30 jours, à compter de la date de remise des offres, celle-ci émise par une banque agréée par le Ministère des Finances (MINFI) et du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC)</b>
A.8	Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI (original).
A.9	Une copie certifiée conforme du Registre de commerce
A.10	Attestation d'immatriculation timbrée
A.11	<b>Quittance d'achat de la Demande de Cotation (original) d'un montant de trente mille (30 000) FCFA</b>



A12	plan de localisation datant de moins de trois mois (timbré et certifié sur l'honneur par le soumissionnaire).
-----	---

Lire plutôt :

La Cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis et regroupés en un seul (01) volume :

### PARTIE A : DOSSIER ADMINISTRATIF

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager, avec toutes les conséquences de droit, la société pour laquelle la soumission est présentée, le cas échéant
A.2	Une lettre d'intention de soumissionner suivant le modèle joint, datée, signée et timbrée faisant connaître le nom, le prénom et la qualité du soumissionnaire
A.3	Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire
A.4	Attestation de Conformité fiscale délivrée par l'administration fiscale et datant de moins de trois mois ; (timbrée)
A.5	Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.6	Attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) en cours de validité certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé les sommes dont il est redevable.
A.7	Un cautionnement de soumission de trois cent mille ( 300 000) de FCFA et d'une validité de 30 jours, à compter de la date de remise des offres, celle-ci émise par une banque agréée par le Ministère des Finances (MINFI) et du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC)
A.8	Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI (original).
A.9	Une copie certifiée conforme du Registre de commerce
A.10	Attestation d'immatriculation timbrée
A.11	Quittance d'achat de la Demande de Cotation (original) d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA
A.12	plan de localisation datant de moins de trois mois (timbré et certifié sur l'honneur par le soumissionnaire).



## PIECE 07: PROJET DE LETTRE COMMANDE

### CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

Au lieu de :

Article 26- Edition et diffusion de la présent Lettre-Commande

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d’Ouvrage. Vingt (07) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du prestataire et transmis au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué.

Lire plutôt :

Article 26- Edition et diffusion de la présent Lettre-Commande

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d’Ouvrage. Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du prestataire et transmis au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué.

11 DEC 2025  
Yaoundé le .....

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM /INS ;
- Affichage/Chronos



infos@ins-cameroun.cm  
www.ins-cameroun.cm



Rue/Road, 3025, Quartier du Lac  
BP/P. O BOX : 134, Yaoundé - Cameroon



+237 222 22 28 88  
+237 222 22 29 98